

Accueillir et diriger une étudiante ou un étudiant ayant besoin de soutien psychosocial

RÉSUMÉ DE LA PROCÉDURE

1. Référence vers une ressource interne de première ligne
2. Référence vers une ressource interne de deuxième ligne
3. Référence vers une ressource externe : Info-Social, 811, poste 2

Version du
11 septembre 2025

La version la plus récente de ce document se trouve sur [le Portail du personnel](#) à la section Ressources humaines, Santé mentale et prévention du suicide.

Document produit par l'équipe psychosociale du Cégep de la Gaspésie et des Îles à l'attention de tous les membres du personnel

Pour toute question sur l'application de ce document, contactez **Majorie Leblanc**, psychologue institutionnelle.

Mise en contexte

Le présent document a pour objectif de soutenir toute personne qui travaille au Cégep de la Gaspésie et des Îles et qui doit orienter une étudiante ou un étudiant requérant un soutien psychosocial.

Voici une liste non exhaustive d'exemples de situations applicables :

- crise d'anxiété
- désorganisation en classe ou ailleurs au cégep
- demande d'aide directe à un membre du personnel
- etc.

Il est important de prendre conscience que nous travaillons avec des jeunes qui vivent des transitions importantes et que les besoins de support peuvent survenir à tout moment. Bien que le Cégep ait une offre de service psychosocial en présence des étudiantes et des étudiants, nous ne sommes pas un prolongement du réseau de la santé et n'offrons pas une garantie de services immédiats en tout temps. Ainsi, les membres du personnel désignés ne sont pas autorisés à intervenir auprès d'une étudiante ou d'un étudiant en dehors de leurs heures de travail régulière, à moins d'autorisation. Malgré cela, il est important d'assurer un filet de sécurité minimal à court terme en référant aux ressources externes du campus.

Aussi, comme chaque situation est différente, il est difficile de faire une procédure exacte pour chacune d'elle. Il importe de se faire confiance et de consulter les ressources à la suite de votre intervention pour faire un retour sur celle-ci.

Dans ce contexte, nous recommandons que ce document soit imprimé et rangé de manière à pouvoir le consulter rapidement. La version la plus récente de ce document se trouve sur le [Portail du personnel](#) à la section Ressources humaines, Santé mentale et prévention du suicide.

Pour chaque campus, un résumé de la procédure à imprimer recto-verso est disponible à l'annexe 3.

Rappel : En tout temps, si la sécurité d'une personne est compromise, il est nécessaire de contacter le 911 et d'aviser, dès que possible, la direction du campus de la démarche effectuée.

Procédure de référence à suivre lors d'une situation psychosociale¹ :

1. Référer à la ressource psychosociale de première ligne du campus

Les ressources de la présente liste sont les ressources psychosociales internes de première ligne dans les campus. Elles sont reconnues pour faire de l'accueil, de l'évaluation et de l'orientation. Afin de vous assurer de la prise en charge, il y a deux façons de faire la référence :

- Contacter la ressource en présence de l'étudiante ou l'étudiant et lui demander de venir vous rejoindre ou accompagner l'étudiante ou l'étudiant au bureau de la ressource.
- Inviter l'étudiante ou l'étudiant à rejoindre la ressource en lui indiquant le local et aviser immédiatement la ressource que la personne est en chemin.
- Si la situation se produit en classe, sortez avec l'étudiante ou l'étudiant pour faire la référence. Si la classe est en évaluation, assurez-vous de demander du support d'une ou d'un collègue à proximité pour prendre en charge la classe.

Campus	Ressource		Poste	Local
Carleton-sur-Mer	Annie Léonard	Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	7265	207
	Patricia Bernard	Technicienne en travail social	7257	207
Gaspé	Julie Renaud	Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	1368	309-D
	Cindy Lapierre	Psychoéducatrice	1412	309-C
Résidence de Gaspé	Shyan Aysha Watson	Travailleur de corridor (pavillon Dartmouth)	1430	
			Cell. 418 355-9187	
Îles-de-la-Madeleine	Laurence Arseneau-Forest	Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	6227	108
ÉPAQ	Alexandra Coffie	Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	4109	209

En cas d'absence de la ressource de première ligne

Voir page suivante



¹ Lorsqu'il s'agit d'un signalement ou dévoilement d'une situation de violence à caractère sexuel, c'est la personne responsable du Guichet unique contre les VCS identifiée dans le tableau ci-dessus qui doit nécessairement être contactée.

2. Référer à une ressource de deuxième ligne désignée pour faire une intervention à court terme²

Dans le cas où la ressource psychosociale est absente du campus ou non disponible³, vous pouvez appliquer la même procédure pour diriger l'étudiante ou l'étudiant vers les ressources suivantes. Ces ressources sont formées pour faire de l'intervention et sauront accueillir et diriger la personne.

Campus	Ressource		Poste	Local
Carleton-sur-Mer	Nadie Aspirot	API-CO	7233	300
	Majorie Leblanc	Psychologue institutionnelle	7213	201-A
	Émilie Larocque	CP	7271	224
	Audrey Viel	CO	8725	305-C
Gaspé	Isabelle Coulombe	API-CO	1466	119
	Heidi Dumais	API-CO	1383	119
	Isabelle Gaudreau	CP et API	1608	132
	Julie Labbé	Éducatrice spécialisée	1441	308
Îles-de-la-Madeleine	Karine Deraspe	CP-Bien-être et inclusion		209
	Geneviève Joyal	CP et API	6223	123
ÉPAQ	Sophie Giroux	API	4113	113
	Marilène Nicolas	CP	4107	200
	Eskielle Rail-Roussy	Technicienne en loisirs	4212	113-C

Il est possible que cette liste ne soit pas à jour en tout temps, considérant les changements de personnel fréquents. Toutefois, les listes des ressources du Cégep sont toujours à jour sur la Zone étudiante, section des [Services psychosociaux et de santé](#).

En cas d'absence de ressource de deuxième ligne

Voir page suivante



² Lorsqu'il s'agit d'un signalement ou dévoilement d'une situation de violence à caractère sexuel, une personne responsable du Guichet unique contre les VCS d'un autre campus, identifiée dans le tableau de la page trois, doit être contactée.

³ Si la ressource est présente, mais non disponible, vous pouvez juger le niveau d'importance de la situation pour interrompre ou non ses activités en cours.

4. Référer à une ressource externe

Il est possible que les ressources internes soient absentes du campus, que ce soit en raison de l'horaire de travail, d'une absence prévue (vacances) ou d'une absence non prévue (ex. : confinement, maladie, etc.).

**En l'absence des ressources locales, la personne doit
être référée à la ligne Info-Social : 811, poste 2.**

L'Info-Social est une ressource professionnelle 24/7 dont le mandat est d'évaluer les besoins de la personne et de l'orienter vers les bons services. Cette ressource a aussi un mandat d'intervention ponctuelle auprès des personnes. La situation n'a pas besoin d'être grave et vous n'avez pas besoin d'en faire l'évaluation et de porter un jugement si l'étudiante ou l'étudiant est à risque.

Selon la situation, si la demande ne nécessite pas une intervention immédiate, vous pouvez, remettre une liste de ressources externes (voir en annexe 1). Les coordonnées des ressources externes et internes de première ligne sont également disponibles sur la Zone étudiante, à la section [Bien-être et santé](#).

Si vous devez sortir de votre classe pour faire cette intervention, installez-vous avec l'étudiante ou l'étudiant dans un local tranquille.

Dans tous les cas, vous devez aviser, dès que possible, la direction du campus et la ressource psychosociale locale de première ligne de cette intervention afin qu'un suivi soit effectué auprès de l'étudiante ou de l'étudiant dans un délai rapproché. Avant que la personne vous quitte, informez-la que vous aviserez la ressource psychosociale du campus dès son retour pour que cette dernière puisse faire un suivi de la situation (évaluation, référence, etc.).

Dans le cas d'un dévoilement ou d'un signalement d'une situation de violence à caractère sexuel, pendant une période d'absence prolongée des ressources des guichets uniques (par exemple, pendant l'été), la personne doit référer aux ressources externes, spécialisées en violence à caractère sexuel pour assurer un filet de sécurité psychosocial. Elle doit aussi faire le signalement à la personne responsable du guichet unique de son campus qui mettra en place, à son retour, les interventions nécessaires dans ce genre de situation afin d'assurer le respect et l'application de la politique institutionnelle.

Dans le cas où la personne tient des propos suicidaires et que son comportement vous crée une inquiétude particulière à la laisser partir, consultez le document suivant Aide-mémoire *Comment réagir avec une personne suicidaire* (voir annexe 2). Le document est à jour sur le [Portail du personnel](#).

Il est recommandé de s'assurer que l'étudiante ou l'étudiant ira chercher l'aide dont elle ou il a besoin.

Dans ce cas, voici différentes façons d'agir selon votre niveau de confort :

- Dans la mesure du possible, faites l'appel au 811 devant la personne. Par exemple, vous pourriez expliquer à la personne au bout du fil : « je vous consulte parce que j'ai devant moi une étudiante ou un étudiant qui demande de l'aide ». Passez le combiné à l'étudiante ou l'étudiant et, idéalement, reprenez à l'intervenante ou l'intervenant de l'Info-Social pour vérifier si une intervention immédiate a été recommandée.

ou

- Accompagnez la personne vers un local où elle pourra faire l'appel au 811. Une fois en ligne, retirez-vous pour conserver la confidentialité.

ou

- Si vous savez qu'une personne à proximité est plus à l'aise de faire cette démarche, n'hésitez pas à la consulter.

Vous pouvez suggérer à la personne d'appeler une amie ou un ami ou un parent pour venir la soutenir.

Toutes les situations ne nécessitent pas une intervention psychosociale immédiate et certaines peuvent attendre au lendemain ou au retour d'une ressource de première ou deuxième ligne. Mais si vous avez un doute ou une inquiétude, ne laissez pas la personne repartir.

- * Pour avoir du support ou valider votre intervention, n'hésitez pas à contacter une ressource de première ligne d'un autre campus. L'équipe est aussi là pour ça.

Attitudes à privilégier avec la personne qui demande de l'aide

Utilisez les attitudes et approches habituelles pour un service d'accueil et qui ne nécessitent pas une formation spécialisée.

Les attitudes sont les suivantes:

- Rester calme (se faire confiance);
- Demeurer dans le non-jugement;
- Faire preuve de bienveillance (pour soi, pour l'autre) et d'ouverture d'esprit;
- Écouter en pleine conscience (j'écoute en dirigeant pleinement mon attention vers le discours de la personne);

- Maintenir un contact visuel adéquat;
- Adopter un ton de voix adéquat (éviter d'augmenter le volume de voix);
- Se placer en position de *prendre soin* avec des gestes simples (exemple : offrir un verre d'eau, offrir de s'asseoir, offrir de contacter une personne de confiance, etc.);
- Éviter de laisser la personne « dans le trafic ». Parfois, la personne peut éprouver le besoin de s'isoler un moment afin de se calmer.

NE DEMANDEZ JAMAIS À QUELQU'UN EN COLÈRE DE SE CALMER; dites-lui plutôt que vous la comprenez, dans les circonstances, en utilisant un ton de voix adéquat.

Si vous jugez que la situation relève d'une urgence (blessure physique, état de crise, désorganisation, etc.), vous devez contacter immédiatement le 911 et signaler la situation dès que possible à la direction du campus et une ressource psychosociale de première ligne.

Des ressources en premiers soins d'urgence sont formées dans les campus. N'hésitez pas à faire appel à elles pour vous soutenir dans votre intervention.

Les questions suivantes peuvent orienter l'évaluation du besoin (suggestions, selon la situation) :

- Comment puis-je t'aider?
- As-tu consulté une ressource du campus (éducatrice spécialisée, API-CO ou autre)?
- Veux-tu en jaser avec (nom de l'éducatrice spécialisée, de l'API ou autre)? Je peux t'y accompagner?
- Que se passe-t-il?
- Explique-moi ce qui se passe, pour que je puisse te diriger vers les bons services.
- Est-ce que tu souhaites que je contacte une amie ou un ami, tes parents ou une autre personne significative?
- Est-ce que tu souhaites patienter dans un endroit calme?

Postintervention

Si la situation s'est présentée en classe, vérifiez avec la ressource psychosociale de votre campus si une intervention est nécessaire auprès du groupe.



Ressource institutionnelle

Majorie Leblanc, psychologue

Poste 7213, local 211 (campus de Carleton-sur-Mer)

En tout temps vous pouvez aussi consulter la direction de votre campus. Il est possible que vous soyez convoqué à une rencontre d'équipe pour faire un retour sur une situation à laquelle vous avez contribué.

Annexe 1 - Ressources externes

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide :

1 866-APPELLE (277-3553)⁴

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

CALACS La Bôle Gaspésie

1 866 968-6686

CALACS L'Espoir des Îles

418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+) :

1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :

1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement : teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada : jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide immédiate aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :

espoirpourlemieuxetre.ca

Itinérance et instabilité résidentielle

cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/soins-et-services/itinerance-et-instabilite-residentielle/ ou composer le 811 option 2

⁴ Il est important de continuer d'utiliser la ligne 1-866-appelle malgré la mise en place de la nouvelle ligne canadienne en prévention du suicide (988).

Annexe 2 - Comment réagir avec une personne suicidaire

Aide-mémoire destiné aux
membres du personnel du
Cégep de la Gaspésie et des Îles



Cégep de la Gaspésie
et des Îles

Document préparé par l'équipe
psychosociale du Cégep en
collaboration avec la Direction
de la santé publique

Comment réagir avec une personne suicidaire?



CONTENU¹ :

Document inspiré par les outils du Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent et adapté à la réalité du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

En présence d'une étudiante ou d'un étudiant ou toute autre personne qui tient des propos suicidaires, le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent², qui couvre le territoire de la Gaspésie et des Îles, recommande les actions suivantes :

CONTACTER IMMÉDIATEMENT LE 911 SI :

- La personne est en tentative de suicide.
- La personne est en danger d'un passage à l'acte suicidaire imminent.
- La personne vous quitte en disant qu'elle s'en va se suicider.
- La personne a une arme entre les mains.
- D'autres personnes sont en danger.
- * S'il s'agit d'une étudiante ou d'un étudiant ou d'un membre du personnel, EN AVISER RAPIDEMENT LA DIRECTION DU CAMPUS pour déterminer les actions nécessaires à prendre dans ce genre de situation.
- * Demeurez auprès de la personne si possible

¹ Site internet, Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-St-Laurent :

<https://www.centredecrisebsl.qc.ca/documentation1/comment-reagir-avec-une-personne-suicidaire>

² Le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent est un organisme qui offre différents services en lien avec le suicide : interventions auprès des personnes suicidaires, soutien clinique aux professionnels, soutien aux personnes endeuillées par suicide.

ACTIONS RECOMMANDÉES :

- Lorsque vous êtes en présence d'une étudiante ou d'un étudiant ou d'un membre du personnel qui tient des propos suicidaires ou, si vous avez un doute sur ses intentions, **durant les heures d'ouverture** du Cégep, accompagnez la personne vers la ressource psychosociale de votre campus. Restez avec la personne jusqu'à ce qu'elle soit prise en charge.
- * Si ce genre de situation survient **en dehors des heures d'ouverture** du Cégep ou en l'absence de la ressource psychosociale, veuillez contacter le Centre de prévention du suicide. 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : 1-866-appelle (277-3553). Si la personne que vous référez au CPS ou à la ressource du Cégep est **mineure**, veuillez le signifier à l'intervenante ou à l'intervenant contacté.
- * Avisez la direction du campus que vous avez géré une crise suicidaire.

LES RÈGLES D'OR :

- Restez calme et ÉCOUTEZ la personne sans jugements ni reproches.
- Vérifiez si la personne est en mesure de nommer des ressources fiables, dignes de confiance et responsables autour d'elle (parents, amis, collègues, etc.).
- Soyez patient et attentif envers la personne et supportez-la dans ses démarches. Assurez-vous que la personne est prise en charge.
- Contactez la ressource psychosociale de votre campus, le CPS ou le 811.
- Contactez le **911** en situation de danger imminent.
- Prenez soin de vous! La situation peut vous affecter, n'hésitez pas à demander du support ou à contacter le Programme d'aide aux employés.

DES PIÈGES À ÉVITER :

- Ne mettez JAMAIS une personne suicidaire au défi de le faire.
- Ne promettez JAMAIS le secret (personne n'est tenu à la confidentialité lorsque la vie d'une personne est menacée).
- Évitez d'être moralisateur ou de juger les causes de la crise ou l'intensité de la réaction de la personne.
- Ne minimisez pas la souffrance de l'autre.
- Ne craignez pas d'aborder le sujet du suicide directement, vous ne lui donnerez pas l'idée.
- Ne vous improvisez pas en tant qu'intervenant en situation de crise suicidaire.

* Vous pouvez aussi consulter le site www.suicide.ca (clavardage et informations)



Annexe 3 – Résumé de la procédure pour chaque campus.

Nous vous invitons à imprimer le résumé correspondant à votre campus.

- **Gaspé** : p. 12 et 13
- **Carleton-sur-Mer** : p. 14 et 15
- **ÉPAQ** : p. 16 et 17
- **Îles-de-la-Madeleine** : p. 18 et 19

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	1368	309-D
Psychoéducatrice	1412	309-C
Travailleuse de corridor (Pavillon Dartmouth) Cellulaire : 418 355-9187	1430	

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API-CO	1466	119
API	1521	119
CP et API	1608	132
Éducatrice spécialisée	1441	122

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2**.

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	1368	309-D
Psychoéducatrice	1412	309-C
Travailleuse de corridor (Pavillon Dartmouth) Cellulaire : 418 355-9187	1430	

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API-CO	1466	119
API	1521	119
CP et API	1608	132
Éducatrice spécialisée	1441	122

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2**.

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement : teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	7265	202-C
Technicienne en travail social	7257	202-D

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API-CO	7233	300
Psychologue institutionnelle	7213	201-A
CP (Formation continue)	7271	224
CO	8725	305-C

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2.**

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	7265	202-C
Technicienne en travail social	7257	202-D

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API-CO	7233	300
Psychologue institutionnelle	7213	201-A
CP (Formation continue)	7271	224
CO	8725	305-C

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2.**

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	4109	113-A

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API	4113	113
CP	4107	200
Technicienne en loisir	4212	113-C

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2.**

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	4109	113-A

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API	4113	113
CP	4107	200
Technicienne en loisir	4212	113-C

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2.**

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	6227	108

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API-CO	6232	111
CP et API	6223	123
CP	6225	123

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2.**

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

ACCUEILLIR ET DIRIGER

une étudiante ou un étudiant ayant besoin de

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1 RÉFÉRER À LA RESSOURCE PSYCHOSOCIALE DE **PREMIÈRE LIGNE** DU CAMPUS

Ressource	Poste	Local
Éducatrice spécialisée et responsable du Guichet unique contre les VCS	6227	108

En cas d'absence

2 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE DE **DEUXIÈME LIGNE** DÉSIGNÉE POUR FAIRE UNE INTERVENTION À COURT TERME

Ressource	Poste	Local
API-CO	6232	111
CP et API	6223	123
CP	6225	123

En cas d'absence

3 RÉFÉRER À UNE RESSOURCE **EXTERNE**

La personne doit être référée à la ligne Info-Social : **811, poste 2.**

Voir le verso pour une liste de ressources externes selon le besoin.

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca

Liste de ressources externes selon le besoin

811

Info-Sociale du CISSS de la Gaspésie

911

Urgence qui touche la santé physique ou en cas de désorganisation importante

Crise suicidaire

Centre de prévention du Suicide)
1 866 APPELLE (277-3553)

Situation de violence à caractère sexuel

CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) :

- CALACS La Bête Gaspésie
1 866 968-6686
- CALACS L'Espoir des Îles
418-986-6111

ALIX (violences vécues par les communautés LGBTQ+)
1 888 505-1010

Violence conjugale

SOS Violence conjugale :
1-800-363-9010

Tel-Jeunes

Pour les jeunes de 20 ans et moins, services au Québec seulement :
teljeunes.com

Jeunesse j'écoute

Service d'aide par textos, 24/7, partout au Canada :
jeunessejecoute.ca

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être

Aide aux Autochtones du Canada, 24/7, partout au Canada :
espoirpourlemieuxetre.ca